



COMMUNIQUÉ – 11/2022

Symbole: TSX-V: PRB

Actions émises: 145,306,180

## **Probe Metals annonce un placement privé**

*LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ NE DOIT PAS ÊTRE DISTRIBUÉ À DES SERVICES DE FIL DE PRESSE DES ÉTATS-UNIS POUR DIFFUSION AUX ÉTATS-UNIS*

**Toronto, le 30 mai 2022 – Probe Metals Inc. (TSX-V : PRB) (OTCQB : PROBF) (« Probe » ou la « Société »)** a le plaisir d'annoncer qu'elle a reçu des engagements initiaux des fonds institutionnels du Québec en lien avec un placement privé sans l'entremise d'un courtier d'un maximum de 5 307 071 unités de Probe (les « **unités** ») au prix de 1,75 \$ CA par unité pour un produit total brut pouvant atteindre 9 287 375 \$ CA. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société (une « **action ordinaire** ») et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription entier, un « **bon de souscription** »). Chaque bon de souscription entier donnant le droit à son détenteur d'acquérir une (1) action ordinaire de la Société au prix de 2,40 \$ CA par action pendant une période de 24 mois suivant la date de clôture du placement privé.

Le produit du placement privé sera utilisé afin d'explorer et de faire avancer les projets de la Société au Québec.

Le placement privé est assujettie aux approbations réglementaires, incluant l'approbation de l'inscription à la Bourse de croissance TSX. Les unités seront assujetties à des périodes de détention minimales, incluant la période de détention habituelle de quatre mois suivant la date de clôture.

Ce présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat de titres aux États-Unis ni dans aucune autre juridiction. Aucun titre ne peut être proposé ou vendu aux États-Unis, ou dans toute autre juridiction au sein de laquelle une telle offre ou vente serait illégale, avant tout enregistrement en vertu de la Loi américaine sur les valeurs mobilières (United States Securities Act) de 1933, ou en vertu d'une dispense à celle-ci ou à toute qualification en application de la réglementation boursière d'une telle juridiction, ou à une dispense envers cette dernière.

### **À propos de Probe Metals :**

Probe Metals Inc. est une société d'exploration aurifère canadienne qui se consacre à l'acquisition, à l'exploration et au développement de projets aurifères très prometteurs. La Société s'affaire à découvrir et à développer des projets aurifères de haute qualité, y compris son principal actif, le projet aurifère Val-d'Or Est au Québec où la Société a défini un inventaire de plusieurs millions d'onces. La Société est bien financée et contrôle un ensemble de propriétés d'exploration stratégiques de plus de 1 500 kilomètres carrés au sein de certaines des plus prolifiques ceintures aurifères au Québec. La Société a été constituée à la suite de la vente, à hauteur de 526 millions \$, de Probe Mines Limited à

Goldcorp. Eldorado Gold Corporation détient actuellement une participation d'environ 10,4 % dans la Société.

**Au nom de Probe Metals Inc.,**

***David Palmer, Ph. D.***

Président et chef de la direction

***Pour plus d'information :***

Veuillez visiter notre site Internet au [www.probemetals.com](http://www.probemetals.com) ou contacter :

Seema Sindwani

Directrice des relations avec les investisseurs

[info@probemetals.com](mailto:info@probemetals.com)

+1.416.777.9467

Énoncés prospectifs

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence et à l'exactitude du présent communiqué de presse. Le présent communiqué de presse comprend certains « énoncés prospectifs » qui ne sont pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs comprennent des estimations et des énoncés décrivant les futurs plans ou objectifs de la Société, et comprennent des mots à l'effet que la Société ou la direction s'attend à ce qu'une condition ou qu'un résultat spécifié se réalise. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'emploi de termes comme « est d'avis », « anticipe », « s'attend à », « estime », « pourrait », « devrait », « sera » ou « planifie ». Puisque les énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et font référence à des événements et des conditions futures, ils comportent de par leur nature des risques et des incertitudes. Bien que ces énoncés soient fondés sur les informations présentement à la disposition de la Société, la Société n'offre aucune garantie à l'effet que les résultats réels seront conformes aux attentes de la direction. Les risques, incertitudes et autres facteurs qui sous-tendent les renseignements prospectifs pourraient faire en sorte que les événements réels, les résultats, le rendement, les perspectives et les opportunités soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus dans les renseignements prospectifs. Les renseignements prospectifs dans le présent communiqué de presse comprennent, sans s'y limiter, les futurs plans et objectifs de la Société, ses déclarations, les résultats d'exploration, la minéralisation potentielle, l'estimation des ressources minérales, les plans d'exploration et de développement minier, la date prévue du début des opérations et l'estimation des conditions du marché. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des renseignements prospectifs comprennent, sans s'y limiter, l'incapacité d'identifier des ressources minérales, l'incapacité de convertir les ressources minérales estimées en réserves, l'incapacité de réaliser une étude de faisabilité qui recommanderait une décision d'aller en production, la nature préliminaire des résultats d'essais métallurgiques, les délais d'obtention ou l'incapacité d'obtenir les approbations gouvernementales, environnementales ou autres à l'égard des projets, les risques politiques, l'incapacité de s'acquitter de l'obligation d'accommoder les Premières Nations et autres peuples autochtones, les incertitudes quant à la disponibilité et au coût du financement requis dans l'avenir, les fluctuations des marchés des capitaux propres, l'inflation, les fluctuations des taux de change, les fluctuations des prix des matières premières, les délais dans le développement des projets, des variations importantes des dépenses en immobilisations et des coûts d'exploitation par rapport aux estimations, et les autres risques inhérents à l'industrie de l'exploration et du développement minier; les résultats de l'EEP étant tels qu'annoncés, y compris les futurs coûts d'exploitation et dépenses en immobilisations, les coûts de fermeture, le CMTI, la VAN projetée, le TRI, les échéanciers, les délais d'obtention des permis et les futures opportunités liées au projet, la capacité d'obtenir les permis requis, les paramètres économiques et le rendement associé du projet tel que déterminé dans l'EEP, et toutes les hypothèses de l'EEP à propos de la viabilité technique du projet, le marché et le futur prix et la demande pour l'or, l'impact environnemental du projet, et la capacité continue de travailler en collaboration avec les parties prenantes incluant les différents paliers de gouvernement, l'incapacité de prédire et de contrer les effets de la COVID-19 sur les activités de la Société, incluant sans s'y limiter les effets de la COVID-19 sur les prix des matières premières, la conjoncture sur les marchés financiers, les restrictions sur la main-d'œuvre et les déplacements internationaux et les chaînes d'approvisionnement, ainsi que les risques décrits dans les documents publics de la Société déposés sur SEDAR. Bien que la Société soit d'avis que les hypothèses et les facteurs pris en compte dans la préparation des renseignements prospectifs inclus dans le présent communiqué de presse sont raisonnables, l'on ne devrait pas se fier indûment aux renseignements prospectifs, qui s'appliquent uniquement en date du présent communiqué de presse, et rien ne garantit que les événements se dérouleront dans les délais indiqués ou à tout autre moment. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout renseignement prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, sauf si requis par la loi.

